

Chers collègues,

Plusieurs activités offertes par le Laboratoire de santé publique du Québec (programme **LSPQ-PATHO**) sont prévues cette année au programme d'assurance qualité en pathologie. Ces activités ne sont pas obligatoires mais sont grandement encouragées. Nous tenons, en premier lieu, à remercier les pathologistes et résidents en pathologie qui ont participé à la conférence sur l'assurance qualité l'automne dernier. Leurs réactions positives furent très appréciées par le comité.

Après une pause de plus d'un an, les **contrôles du LSPQ en cytologie** reviennent sous un nouveau format. Ils seront dorénavant accessibles par internet. Les réponses seront immédiatement accessibles après la date limite d'entrée des résultats. La façon de procéder est expliquée en détail dans le guide d'utilisation accompagnant cette lettre. En plus de la participation globale de chaque laboratoire effectuant de la cytologie, les pathologistes pourront dorénavant participer de façon individuelle aux contrôles. Leur participation sera documentée mais leurs réponses resteront toutefois anonymes. Suite au premier contrôle qui est prévu du 31 mai au ??? juin, vos commentaires seront grandement utiles pour optimiser le produit.

Des contrôles de qualité externe pour les techniques d'histochimie, d'immunohistochimie et de biologie moléculaire seront effectués. La pathologie mammaire et les désordres lymphoprolifératifs seront les thèmes retenus.

Les **guides de bonne pratique** concernant les spécimens de néoplasies prostatiques et colorectaux discutés lors de la conférence de l'automne dernier devront être approuvés par le comité. Vous pouvez avoir accès à ces documents et émettre vos commentaires et suggestions sur le site de l'APQ (section assurance qualité). Le comité se réunira en juin pour finaliser ces documents. Les différentes associations impliquées dans le suivi et/ou le traitement de ces néoplasies auront aussi la chance de participer à l'élaboration finale de ces guides (ex: urologues, radio-oncologues, GEOQ). Par ailleurs, le collège des médecins recevra aussi une copie des documents finaux. Si celui-ci décide d'effectuer de nouveaux contrôles sur les rapports de pathologie, nous espérons qu'il se basera sur ces documents. De nouveaux guides seront mis de l'avant : un sur l'évaluation du placenta et un autre sur les spécimens de néoplasies mammaires.

Ces divers projets nécessitent beaucoup de temps de la part du comité. J'invite les pathologistes ou résidents intéressés à participer à l'élaboration de ces activités à remplir le formulaire d'application.

Le comité fait présentement des démarches pour que des crédits d'éducation médicale continue (EMC) soient alloués aux pathologistes qui participeront aux diverses activités.

Merci pour votre soutien et participation,

Les membres du CAQ,

Sylvain Mailhot (Président)

Annie Lebeau

Louis Lamarre

Jean-Pierre Pinard

LSPQ-PATHO